

**La Libre Belgique**

Date : **20/05/2016**
 Page : **10 in Grands Chantiers**
 Periodicity : **Daily**
 Journalist : --

Circulation : **41962**
 Audience : **160850**
 Size : **590 cm²**



GRANDS CHANTIERS

POUVOIRS POLITIQUES... A RESPONSABILITÉ LIMITÉE ?

Pour la troisième année consécutive, l'ADEB (*) a interrogé les entrepreneurs de grands travaux quant à la santé de leur entreprise et leur confiance dans l'avenir. Préoccupés les dirigeants de la construction appellent les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités.

L'emploi est en recul et le nombre d'ouvriers occupés diminué

Moteur historique de la croissance économique, le secteur des entreprises de grands travaux ne crée plus d'emploi depuis 2013. En effet, le nombre total de personnes occupées a diminué pour la troisième année consécutive (-2,67%). On constate que le nombre d'employés et de cadres est en croissance (+7,01%) alors que le nombre d'ouvriers ne cesse de diminuer (-7,52%). En aval, c'est toute la chaîne de sous-traitance qui est impactée par cette diminution d'emplois.

Les dirigeants sont fortement préoccupés

La concurrence sur les prix est la préoccupation première d'un patron sur deux. En effet, les appels d'offres publics principalement attribués aux moins-disant incitent les entreprises à avoir recours à des travailleurs détachés, générant ainsi une forte concurrence sur les prix. Une concurrence qui ne permet plus aux grandes entreprises d'engager de la main d'œuvre. Pour rappel, le coût horaire moyen d'un ouvrier soumis aux cotisations sociales belges est de 36 euros de l'heure contre 25 € pour un ouvrier détaché de la zone euro. Soit une différence de 30% néfaste à l'ensemble du secteur et à l'économie belge. On assiste donc à une véritable fuite des emplois de la construction des grandes entreprises vers les celles qui occupent des travailleurs détachés (+25%).

Les infrastructures publiques belges sont victimes du manque d'investissement

La valeur des infrastructures d'un pays

constitue un important indicateur de la prospérité. Or, en Belgique, plusieurs ouvrages publics ont récemment révélé un manque criant d'entretien. Les autorités ne pouvant que constater l'état de délabrement des tunnels, ponts ou chaussées, faute de moyens. En effet, de 2010 à 2014, les travaux d'infrastructure ont diminué de 32%.

Creusés, pour la plupart, dans les années 50, les tunnels bruxellois ont une durée de vie d'une bonne centaine d'années; à condition de les entretenir régulièrement. Les pouvoirs publics ont sous-estimé voire négligé ces entretiens et réparations. Un budget pluriannuel d'1 milliard a été débloqué pour rénover les tunnels bruxellois mais il faudra près de 15 ans pour mener à bien ce programme. Les travaux de rénovation du tunnel Léopold II, par exemple, ne devraient débuter qu'en 2018.

Même constat du côté des écoles qui souffrent d'un manque cruel d'entretien et d'investissement. 26% des écoles belges ont plus d'un siècle, 70% ont plus de 45 ans et les écoles actuelles ne sont plus en mesure d'accueillir tous les enfants. Il faudrait débloquer près de 2 milliards d'euros pour réaliser tous les projets scolaires en attente alors que seuls 60 millions sont débloqués chaque année.

« En Belgique, il n'y a pas de vision à long terme pour les infrastructures ; au détriment des réseaux (rail, routes, voies d'eau), du développement économique, de l'emploi et du citoyen. Instaurer une taxe sur les autoroutes est une bonne chose mais j'espère que l'argent de ces taxes ira à l'entretien du réseau routier et ne servira pas à combler



les déficits des caisses d'assurance sociale, par exemple.» précise Marc Peeters, Président de l'ADEB et Administrateur Délégué de BAM Belgique. C'est dans ce contexte que le secteur de la construction a décidé de lancer une campagne de sensibilisation sur le thème «L'avenir, ça ne se promet pas, ça se construit» (www.investirestvital.be).

Les professionnels du génie civil déplorent la situation et pointent plusieurs solutions pour éviter que ce constat ne devienne

récurrent: la mise en place d'une politique d'entretien systématique, les partenariats publics-privés, la privatisation ou encore l'intégration du coût de l'entretien dans les cahiers de charges. 37% des dirigeants des entreprises de construction se disent concernés par le manque de vision et d'investissements publics qui pénalisent les entreprises de grands travaux. Les nombreux reports de chantier et les étalements de chantiers prioritaires tels que le RER ou le tram de Liège pèsent également lourd dans la balance.

